

« Les sept médecins qui desservent l'hôpital, le jour et la nuit, —souvent au prix des plus grandes fatigues—donnent aussi leurs soins gratuitement.

« Une partie même des serviteurs qui sont employés dans l'hôpital, s'y dévouent par un motif de charité, sans aucune rétribution ; les autres ne reçoivent qu'un salaire nominal.

« Enfin la communauté de l'Hôtel-Dieu c'Est aux citoyens de Québec les services gratuits de quatre-vingts (80) hospitalières expérimentées, qui, de jour et de nuit, au prix de grands sacrifices, prennent soin des malades délaissés de la ville.

« Il est bon de remarquer qu'il n'y a que huit (8) domestiques dans l'établissement: tout l'ouvrage de l'hôpital—soins des malades, soins du ménage, etc, etc.,—étant fait par les religieuses elles-mêmes, afin d'économiser autant que possible.

« D'après leur règle, ces dernières consacrent 15 heures sur 24 au travail : exercices religieux, soins des pauvres, travaux manuels, etc., et toutes celles dont la santé le permet veillent les malades pendant la nuit, deux par deux, à tour de rôle.

« La corporation pour qui tout ce personnel se dévoue, et qui n'a jamais donné de secours pécuniaires à l'Hôtel-Dieu de Québec, serait la seule à lui imposer des charges onéreuses, si elle exigeait, comme dans le projet actuel, des compensations pour l'eau qu'elle qu'elle procure à cette Institution.

« 2^o Afin de répondre aux besoins toujours croissants de la Cité et d'une partie de la Province de Québec, pour doter la ville d'un hôpital capable de rivaliser avec les meilleures institutions de ce genre dans les autres villes de la Puissance, vos pétitionnaires n'ont pas hésité à contracter un emprunt de soixante-quinze mille piastre (\$75.000.00), somme très considérable, si l'on tient compte de leurs revenus ordinaires.

« 3^o Par suite des acquisitions qu'elle a faites, de ses propres derniers, dans les premiers temps du pays, la Communauté de l'Hôtel-Dieu n'a jamais été à charge à la ville. Au contraire, elle a toujours reçu gratuitement les malades de toutes les dénominations:—plus de cent mille (100,000) dans l'espace de deux cent trois ans (203)—on excepte le premier quart de siècle (les registres de cette période ayant été consumés dans l'incendie), et vingt-cinq années—de 1759 à 1784—pendant lesquelles l'hôpital fut à peu près exclusivement occupé par les malades et les Officiers des troupes anglaises. Les religieuses donnaient alors, de jour et de nuit, leurs soins aux malades ; mais les autorités militaires sub-